

Monsieur Jean-Pierre Quero
Résidence Les Flandres 32 Bd Maréchal Foch
06600 Antibes Juan les Pins
Objet : protection de la Bastide du XVII^{ème} siècle La Verne
Située 27 avenue de la Rostagne 06160 Juan les Pins

Monsieur Le Ministre Jean Louis
Borloo
Ministre de L'Ecologie et
du Développement Durable
20 Avenue de Ségur 75302 Paris

Jeudi 31 janvier 2008

Monsieur le Ministre,

Je suis très sensible à votre action de défendre le patrimoine qui m'a été en partie léguée par mes parents par la vente de ce bien et tout particulièrement ma mère femme de culture exceptionnelle, gardienne des traditions, connue de tout le quartier de la Rostagne qui avait entretenu et préservé durant plus de 50 ans La Bastide La Verne où elle recevait avec fierté ses nombreuses amies notamment de la Chorale de Notre Dame de la Pinède, située dans le Cap d'Antibes en face la pinède de Juan le Pins, dont elle faisait partie.

Suite à la lecture de Nice Matin dont je vous joins un exemplaire, j'ai découvert grâce à des amis qui ont reçu les notes d'information distribuées par les riverains de la Rostagne ayant créé le site <http://rostagne.free.fr> pour protéger le cadre paysagé et historique de leur quartier et tout particulièrement leur ancienne Bastide La Verne fleuron de leur quartier et cela dans le cadre de l'intérêt général. Je me suis rendu sur place pour revoir mon ancien lieu d'habitation où j'ai passé une grande partie de ma vie et qui avait été parfaitement restaurée dans les règles de l'art par les anciens propriétaires Mr et Mme Selaudoux pour conserver toute son authenticité et dont le quartier arboré qui l'entourait portait anciennement le nom de « Laverne » conservé par respect de son passé et de son histoire.

Lorsque je me suis rendu sur place mardi 29 janvier, j'ai été bouleversé en voyant cette désolation, et ayant parfaitement en tête la disposition restée en ma mémoire de l'image si parfaite de son jardin exceptionnel plein d'essences rares et de très anciens cycas centenaires, citronniers, orangers, pittosporum, yuccas géants, rosiers et bougainvilliers grimpants sur les façade. Etant artiste peintre, j'en appréciais le cadre exceptionnel, véritable havre de paix qui rejaillissait sur tout le quartier.

J'ai longtemps savouré ce lieu sublime, où j'ai pu partager avec mes frères de merveilleuses années, dans un cadre de verdure et de fleurs y reconnaître et savouré les parfums subtils du chèvre feuille, du jasmin, de la lavande et autres essences, toujours surpris par les apparitions des divers massifs fleuris, à l'ombrage de magnifiques arbres centenaires harmonieusement implantés ainsi qu'un bassin à l'abri des regards grâce à une haie fleurie interrompue par d'immenses cyprès symbole de la Provence ou nous pouvions nous baigner et ébattre.

La succession, ayant créé l'impossibilité à cause du partage et des frais insurmontables de conserver cette Bastide qui avait toujours été classée pour en respecter l'authenticité ainsi que ses arbres séculaires qui figuraient même sur le plan cadastral ne pouvant imaginer leur disparition ?

Je suis fondamentalement révolté de voir que tout a disparu et voir ce que cela est devenu. J'ai constaté que Monsieur le premier adjoint avait notifié par écrit aux riverains qu'il les assurait de faire un inventaire du patrimoine arboré de cette Bastide et de prendre toutes dispositions pour préserver cette magnifique bastide, ancienne magnanerie et son capital végétal exceptionnel qui avait toujours été classée au bâti protégé par la Ville d'Antibes Juan les Pins.

Ce qui est arrivé est incompréhensible vu que les riverains avaient également prévenu par lettre recommandée avec AR, l'architecte des nouveaux propriétaires, Monsieur Jean Paul Gros de l'existence de la Fiche d'inventaire au patrimoine protégeant cette Bastide et j'ose espérer que les fax envoyés d'urgence par les riverains à vous-même pour stopper l'abattage de nombreux anciens cyprès commencé le 28 janvier 2008 permettra d'éclaircir cet acte criminel à mes yeux et que toute abattage d'arbres de cette bastide sera définitivement stoppé par un constat et que les tous nouveaux propriétaires américains prennent conscience de leurs erreurs qui est un acte destructeur du patrimoine architectural paysagé et historique de notre Provence, souhaitant voir même réimplanter les arbres à l'authentique.

Solidairement à vos actions, je souhaite voir reconnaître ce qui malgré tout ne pourra disparaître en mon âme et grand merci pour votre intervention auprès du Préfet et auprès du Maire d'Antibes et que cela puisse en exemple servir à d'autres quartiers mis en péril pour le respect de la qualité de vie de tous.

Veillez recevoir, Monsieur le Ministre, mes respects les plus profonds ainsi que toute mon admiration pour vos actions

Jean Pierre Quero

Pièce Jointe : Nice Matin édition Antibes Juan les Pins du Jeudi 31 janvier 2008 première page « La Rostagne : des arbres coupés bien que classés » et page 8

J.P. Quero - le 1^{er} Février 2008 envoyé en recommandé